

**1) Approbation Comptes Administratifs 2020.**

**Commune :**

Dépenses de Fonctionnement réalisées : 246 313.10 €

Recettes de Fonctionnement réalisées : 339 573.93 €

**Soit un résultat de fonctionnement de 93 260.83 €**

Dépenses d'investissement réalisées : 136 761.74 €

Recettes d'investissement réalisées : 160 397.15 €

**Soit un résultat d'investissement de 23 636.01 €**

*Les principales dépenses d'investissement pour l'année 2020 ont été les suivantes :*

- Travaux voiries « La Gare » : 3 821.76 €
- Plaques de rues pour le Bourg: 3 369.60 €
- Mobilier école : 1 821.50 €
- Remorque : 1 160.00 €
- Taille Haie tracteur : 3 500.00 €
- Matériels divers : 1 499.52 €

Adopté à l'unanimité

**Assainissement :**

Dépenses de Fonctionnement réalisées : 23 316.43 €

Recettes de Fonctionnement réalisées : 26 623.92 €

**Soit un résultat de fonctionnement de 3 307.49 €**

Dépenses d'investissement réalisées : 10 258.64 €

Recettes d'investissement réalisées : 64 259.91 €

**Soit un résultat d'investissement de 54 001.27 €**

Adopté à l'unanimité

**Aménagement Foncier**

Dépenses de Fonctionnement réalisées : 7 233.38 €

Recettes de Fonctionnement réalisées : 45 667.48 €

**Soit un résultat de fonctionnement de 38 434.10 €**

Dépenses d'investissement réalisées : 29 158.13 €

Recettes d'investissement réalisées : 10 518.48 €

**Soit un résultat d'investissement de – 18 639.65 €**

Adopté à l'unanimité

**2) Approbation Budgets Primitifs**

**Commune**

Dépenses Fonctionnement 2021		Recettes Fonctionnement 2021	
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
011 Charges à caractère générale	140 480 64	70 Produit des domaines	26 000.00
012 Charges de personnel	113 518.00	73 Impôts et Taxes	94 492.00
65 Autres Charges	40 095.00	74 Dotations et Subventions	167 694.00
66 Charges Financières	2 100.00	78 Amortissement	4 776.00
67 Charges Exceptionnelles	25 595.55	75 Produit Gestion Courante	21 694.00
68 Dot Amortissements	4 776.00	014 Atténuation de charges	3 725.00
014 Atténuation Charges	0.00	Excédent de fonct reporté	68 184.19
023 virement section invest	60 000.00		
<b>Total des dépenses 2021</b>	<b>386 565.19</b>	<b>Total des recettes 2021</b>	<b>386 565.19</b>

Dépenses Investissement 2021		Recettes Investissement 2021	
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
21 dépenses d'équipement	157 218.65	10 FCTVA	2 400.00
16 caution	1 200.00	13 subventions d'investis	51 816.84
19 Amortissement	4 776.00	16 caution	1 200.00
20 immob corporelles	8 510.00	Virement section fonct	60 000.00
16 emprunts	32 500.00	Excédent Fonc Capitalisé	25 076.64
001 Déficit	0.00	28 Amortissement	4 776.00
		Excédent d'investissement	23 636.01
		16 Emprunt	35 299.16
<b>Total des dépenses 2021</b>	<b>204 204.65</b>	<b>Total des recettes 2021</b>	<b>204 204.65</b>

Les principales dépenses d'investissement prévues pour l'année 2021 sont les suivantes :

- L'école numérique : 8 000 €
- Achat Vidéo projecteur Mairie : 2 000 €
- Travaux voirie 137 548.25 €
- Achat plaques et numéros rues : 8 400 €

Malgré la baisse des dotations ces investissements seront financés par des subventions et par des fonds propres sans augmentation d'impôts. Les subventions sont de la Dotation de l'état (DETR), des fonds de relance du département (fond 199), du fond de relance de la Région. Un emprunt est également nécessaire cette année encore pour équilibrer le budget.

Adopté à l'unanimité

#### **Aménagement Foncier**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 58 130.00 € avec une subvention du budget communal de 23 335.55 € dû à un remboursement de TVA indûment perçu par la Commune lors de l'aménagement foncier.

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 38 839.65 €

Adopté à l'unanimité

#### **Assainissement**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 26 694.49 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 73 459.27 €

Adopté à l'unanimité

### **3) Subventions Communales**

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas octroyer de subventions communales aux associations de la Commune du fait que celles-ci ne fonctionnent pas actuellement suite à la situation sanitaire.

Le Conseil décide de maintenir la subvention à l'ADMR, Donneurs de Sang et ligue contre le Cancer.

Adopté à l'unanimité

### **4) Lieu-dit « Le Feu »**

Suite à la dénomination des rues dans les villages de la Commune, le Conseil Municipal doit décider de donner une appellation officielle pour le hameau « Le Feu » car celui-ci est inexistant au niveau des impôts.

Adopté à l'unanimité

#### **Questions diverses**

- Enfouissement des lignes le long du chemin de la Baraque (prise en charge intégral par EDF)
- Nouveau dossier déposé pour l'aide à l'école numérique avec 70 % de subvention au lieu de 50%
- Aire de jeux (en attente de devis)
- Travaux église (attente devis pour l'étude des futurs travaux)
- Projet route forestière de Lespinasse à Lubilhac (route de la Chapelle Laurent) : subvention de 80 %  
Ce projet serait porté par la Mairie de Lubilhac et de St-Beauzire. Les deux municipalités vont se rencontrer pour parler du projet.